

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL

DU JEUDI 23 FEVRIER 2023

Présents : Mmes VENTENAT MF, MANDON C., VIALTAIX M, LABAS O, GEAI X G, SIMON L., Mrs DEVESSIER P, CHEFDEVILLE D, DESGRANGES R, ROUSSEL C, SAPIN R.

Absent : M. PEYRAUD Christian

Excusés : M. REINE Vincent qui a donné pouvoir à Mme LABAS Odile.

M. DEMENEIX Thomas qui a donné pouvoir à M. CHEFDEVILLE Daniel.

Secrétaire : Mme GEAI X G.

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 19 JANVIER 2023 :

M. SAPIN précise que Thomas DEMENEIX ainsi que lui-même ont été oubliés dans la liste des membres présents.

Daniel CHEFDEVILLE précise que dans la partie traitement et correction acoustique, il est mentionné dalles au lieu de m2.

Deux rectifications seront apportées en marge du Conseil Municipal du 19/01/2023.

Madame le Maire met ensuite au vote l'approbation du procès-verbal de séance du 19/01/2023. Avis favorable à l'unanimité des membres présents.

PROPOSITION HAIE DE TUYAS DU CHÂTEAU

Depuis plusieurs années, un débat s'est instauré sur l'opportunité d'arracher la haie de tuyas du Château. Madame le Maire précise que le CAUE préconise l'arrachage de la haie.

Thierry THEVENIN : D'accord avec le CAUE. Des arbres trop hauts cachent la vue sur le château. Il propose de mettre des arbres fruitiers et des essences plus adaptés à notre climat : groseilliers – cassissiers – framboisiers etc, afin de ne pas avoir de haies linéaires.

Marina VIALTAIX et Christophe BENQUET s'inquiètent du fait qu'avec trop de fruitiers, cela attire les guêpes et les oiseaux et que cela puisse être gênants pour les touristes au camping.

De plus, une haie trop basse enlèverait le côté intimiste du camping.

Madame le Maire précise que l'arrachage des haies est POSSIBLE d'après la réglementation jusqu'au 15 Mars.

Elle met ensuite aux votes la question : arrache t'on la haie du château ???

Seulement 4 membres du Conseil pour l'arrachage et les autres membres contre.

Pour le moment, on gardera donc cette haie en l'état.

PROJET AU BOIS LA CHEIX

Mme LAURENT Tiphaine est venue voir Madame le Maire car elle a fait une proposition sur ce site en se promenant et elle a un projet d'expositions. Idées de supports photos sur place éventuellement. Elle va amener une clé USB avec son projet en Mairie.

La Mairie pourrait financer ce projet à hauteur de 500 ou 600 € à condition que l'action débouche sur un projet.

ONF : DELIBERATION POUR L'ETAT D'ASSIETTE DES COUPES 2023

Madame le Maire a reçu M. RACAUD et ils ont fait le tour des plantations.

Plantation du Mondayraud : entretien

Plantation le Jobert : plantations de douglas-mélèzes et de feuillus à l'entrée du chemin de randonnée – 3 510,91 € prévus sur 2022 et non réalisées.

Assiette de coupes 2023 :

Mondayraud : Parcelle 2B en bordure de l'étang – Arbres morts et quelques-uns à tomber.

La Bessède : On ne réalisera rien sur cette section en 2023.

Avis favorable du Conseil pour travaux en 2023 sur la section du Mondayraud.

ACHAT DE CHAPITEAUX

Compte tenu des difficultés rencontrées depuis ces dernières années avec le service commun de la Com Com et du coût engendré par le transport – Mérinchal – Les Charrauds – 4 allers-retours soit 136 km et la contrainte horaire du montage, il est nettement préférable d'avoir les nôtres.

Devis demandés à Chapiteaux TRIGANO et à FRANCE BARNUMS

On irait plutôt vers un achat de 2 chapiteaux 8 X 8 qui pourront se jumeler lors des manifestations.

DEVIS TRIGANO

Chapiteau 8 x 8 (64 m2) : 7244 € HT – 9682,80 € TTC

Chapiteau 8 x 16(128 m2) : 12083 € HT – 14499,60 € TTC

équivalent chapiteau com com)

TRIVAGO fourni le pack complet avec ossature – Bâche de toit – côtés latéraux – pignons haubans et piquets de fixation.

MF VENTENAT précise qu'elle est plus sceptique sur les prix transmis par FRANCE BARNUMS de moins bonne qualité aussi à priori.

La Mairie prendra contact avec TRIGANO afin qu'un représentant vienne en Mairie et qu'on puisse ainsi négocier les tarifs.

MF VENTENAT précise qu'en 2023, 20000 € seront inscrits au BP en section d'investissement pour ces acquisitions.

DELEGUES DU SDIC : Syndicat informatique

La Mairie a reçu un mail pour le remboursement des déplacements des délégués du SDIC lors des réunions.

M. BENQUET Christophe précise qu'il est délégué titulaire mais qu'il n'est allé qu'à une seule réunion et qu'il ne souhaite pas continuer cette délégation.

MF VENTENAT demande s'il y a des candidats pour cette délégation au SDIC.

Roland DESGRANGES accepte d'être délégué titulaire

Geneviève GEAX : actuelle suppléante maintient sa délégation

BILAN TRAVAUX AMENAGEMENT DE LA PLACE

Une réunion de chantier a eu lieu le 23/02 avec Entreprise SIMONET et EUROVIA.

Difficultés en matière de coordination des travaux avec les entreprises. Il est impératif qu'ils tiennent compte de la circulation et il faudra installer des panneaux directionnels pour accéder aux commerces durant les travaux.

La SOCALEC est arrivée sur le chantier sans avoir prévenu de son intervention et ils ont commencé à installer les mâts d'éclairage.

L'architecte n'avait pas prévenu les entreprises qu'il y avait un marché le mercredi.

MF VENTENAT précise que mercredi très compliqué pour le marché entre les travaux, les engins et en plus une toupie de béton est arrivée. On va continuer d'installer les commerçants vers l'Église et après quand ce ne sera plus possible on les fera descendre au château.

Problèmes divers :

Les riverains de la place ont reçu une note d'ENEDIS précisant des coupures de courant mardi 21 février, qui n'ont pas eu lieu ce jour-là mais le lendemain entre 12 H et 14 H. Certains commerçants se sont plaints notamment le VIVAL qui avait fermé le magasin mardi tout l'après-midi.

Un drain sera posé en face du restaurant « le Pit'Chu » du point haut jusqu'à la grille d'évacuation car il y a un filet d'eau permanent qui arrive du monument.

Bornage fond de la place : Entre la Maison DUMAS et la place – Il faudra faire borner afin de délimiter les limites de propriété de chacun.

Le devis du géomètre a été demandé : 1000 € - Avis favorable du conseil pour faire réaliser ce bornage.

Vers l'Auberge : de récents travaux ont révélé un réseau d'eaux pluviales en très mauvais état de l'angle du jardin anciennement Ravel jusqu'à l'enseigne de la Pharmacie. Des travaux de remplacement du réseau d'eaux pluviales et la reprise de l'enrobé seront effectués en même temps.

M. BOUNICON demande le résultat de l'étude de sol devant être effectuée par Alpha BTP.

Rosiers du monument : Daniel CHEFDEVILLE précise qu'il est tout à fait possible de les mettre en pépinières au château. Le décaissement va se faire autour du monument. Les bordures seront récupérées.

Plaque lave émaillée : Elle a été enlevée et mise dans les anciens sanitaires de l'école,

PREPARATION DU BUDGET 2023

Il faudra choisir les projets prioritaires pour 2023,

Madame le Maire précise que le compte administratif 2022 présente un résultat excédentaire, plus important que les autres années dû à l'emprunt contracté en octobre 2022 pour les travaux de la Place. Il y a eu anticipation afin de réaliser cet emprunt à taux fixe.

Madame le Maire précise que le Legs MALLAURE d'un montant de 112 408 €, après signature chez Maître VEISSIER, a été viré sur le compte de la commune.

PROJETS 2023

- * Réseau eau pluviale 100 000 € (rue du Ciment)
- * Eaux pluviales : 15 000 €
- * Chapiteaux : 20 000 €
- * Voirie 2023 : 80 000 € (la commission voirie fera le tour des routes)
- * Agrès extérieurs : 15 000 €
- * Stores cantine

Patrice DEVESSIER précise qu'il serait nécessaire d'acheter un distributeur à sel et gravillons car la saleuse actuelle n'est plus très fiable. Il précise qu'il ne pourrait être livré qu'en octobre si commande maintenant.

Il présente un devis des ETS DUMONTAUX :

- * Distributeur Sel et gravillons : 5 900 € HT – 7 080 € TTC
- * OPTION : Réhausseur de trémie de 500 L : 600 € HT
- * Éclairage stade : Délibération à prendre pour faire une étude.
- * Divers panneaux à rajouter :

- CITY STADE - 6 Panneaux –

Devis KATZ : 49 € HT le panneau 600 X 120 (beige et vert)

- * 1 panneau défense de fumer

- * 1 panneau camping

- Travaux EGLISE : installation vitrine : 6 000 € - 1 000 € à la charge de la commune. Cette action menée en partenariat avec l'association des Amis du Château de la Mothe a été retenue en fin de programme LEADER.

TARIFS VENTE DIVERS MATERIELS

Roland DESGRANGES demande à quels tarifs mettre en vente le P4 + la remorque et le cylindre et le tracteur tondeuse

Après discussion : P4 :11000 €

Cylindre et remorque : 500 €

Tracteur tondeuse : 500 €

DEMANDE Geoffrey GUILHEIN

Geoffrey GUILHEIN – Village de LA VALLETTE souhaiterait acquérir la VC qui longe ses parcelles et qui touche l'emprise de son projet sur la parcelle 226 dont il est propriétaire. MF VENTENAT précise qu'il est également propriétaire des parcelles 228 et 369 desservies également par la même VC. Il serait donc judicieux qu'il achète toute la partie de la VC jouxtant ses parcelles.

Avis favorable du Conseil Municipal. MF VENTENAT verra avec M. GUILHEIN pour finaliser cette cession.

DEMANDE BRUNET

M. BRUNET – Village de LA ROCHE ayant eu un refus de PC sur les parcelles 141 et 139 pour la construction d'une stabulation, souhaiterait acquérir la parcelle 1200 appartenant à la section du village de LA ROCHE et redemander un PC sur cette parcelle.

Les membres du conseil pense qu'il ne faut pas vendre l'intégralité de la parcelle mais seulement une partie de celle-ci et laisser un accès au chemin des mines.

Laure SIMON rappelle que le conseil avait décidé de ne pas vendre aux particuliers les biens de sections sur lesquels se trouvaient des bois.

Si il y a accord des électeurs de la section pour cette cession, il faudra faire un bornage.

INFORMATIONS DIVERSES

* 3 mars 2023 : AG de l'Association CANEC à Pontault-Combault

* Documentation reçue en Mairie concernant les biens sans maîtres. Il faudra s'y pencher car sur la commune de nombreux biens sans maîtres existent.

* Cartes de remerciements : Mme BUSSON pour le colis de Noël – Christina et Vincent REINE pour le cadeau de naissance de Léonie.

* Ecole : Marina VIALTAIX précise que l'inspectrice est venue pour présenter un projet de fusion des deux écoles après divulgation de la nouvelle carte scolaire. Ce jour, nous avons été informés qu'il n'y aura pas de suppression de poste et que nous gardons nos deux écoles.

* Contrat Jérémie LAGORSSE : Son contrat se termine le 28/02/2023.

Il faut voir avec lui s'il souhaite le renouveler pour 6 mois ou pour un an.

* Soirée des associations : Samedi 04 Mars

* ORANGE – FIBRE : Roland DESGRANGES présente un devis pour l'installation de la fibre sur les bâtiments communaux.

Mairie – Téléphone sans fils + garder le standard possible

Téléphone compatible avec la fibre

235 € HT pour le raccordement et 119,55 € mensuel d'abonnement
on gagnerait 50 € par rapport au précédent abonnement.

LA SEANCE EST LEVEE A 23 H 50